

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 mars 2022
Convocation faite
Le 16 mars 2022**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAU, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Bernard BŒUF (représentant M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Paul-Edouard LETISSIER (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Philippe RAVIDAT (représenté par M. Bernard BŒUF), M^{me} Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Richard CHRISMENT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2022-03-053 Informations du Président sur ses actes dans le cadre de ses délégations : Information sur les indemnités et avantages perçus par les élus communautaires

Le Président présente l'état des indemnités perçues par les élus au titre de l'année 2021 comme suit :

Communes	Élus	Montants perçus pour 2021 (€)	Biens mis à disposition
ANCHAMPS	Richard CHRISMENT	7 990,44*	
	Jean Michel MIGET	66,60	
AUBRIVES	Fabien PRIGNON	7 990,44*	
	Éric WAIRY	11,10	
CHARNOIS	Hervé FRANCOTTE	7 990,44*	
CHOOZ	Jean-Marie BARREDA	7 990,44*	
FÉPIN	Virginie ROGISSART	93,24	
	Valérie D'AMARIO	14,76	
FOISCHES	Richard DEBOWSKI	7 990,44*	
FROMELENES	Pascal GILLAUX	32,80	
FUMAY	Mathieu SONNET	9 493,20*	Voiture
	André ESCOBAR	58,83	
	Magali CAPLET	26,68	
	Éric GUERINY	92,50	
	Virginie KASPESEZYK	13,34	
	Liliane PASSEFORT	98,40	
GIVET	Claude WALLENDORFF	36,08	
	Frédérique CHABOT	24,42	
	Gérard DELATTE	72,16	
	Dominique HAMAIDE	73,26	
	Éric VISCARDY	90,20	
	Angélique WAUTOT	12,76	
HAM SUR MEUSE	Jean-Claude JACQUEMART	9 493,20*	Téléphone +Voiture
HARGNIES	Bernard DEFORGE	7 990,44*	
HAYBES	Jean-Claude GRAVIER	57,40	
	Dominique FLORES	7 990,44*	
	Marie VILLEVAL DROZIERES	16,40	
HIERGES	Isabelle BODART	68,62	
	Thierry PASQUIER	16,24	
LANDRICHAMPS	Sébastien PAULET	7 990,44*	
MONTINGNY SUR MEUSE	Philippe RAVIDAT	99,18	
RANCENNES	Joël BOUCHER	7 990,44*	
	Evelyne DEVOUGE	26,39	
REVIN	Daniel DURBECQ	9 493,20*	Voiture + téléphone
	Gérald GIULIANI	45,88	
	Jacky DEVIN	17,98	
	Evelyne LAHAYE	108,78	
	Lisbeth DE BARROS	22,94	
	Laetitia COMPAGNON	113,98	
	Fabien BONFILS	226,44	
VIREUX-MOLHAIN	Jean-Pol DEVRESSE	9 493,20*	Voiture
	Sandrine GUMEZ	56,58	
	Renée GANTOIS	7,40	
VIREUX-WALLERAND	Bernard DEKENS	25 502,04*	Voiture + téléphone
	Angéline COURTOIS	39,08	
	Jean-Luc GRABOWSKI	32,56	
TOTAL		137 161,78	

* Toutes les indemnités sont versées en brut.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

* **donne acte** au Président de cette information.

**Pour le Président
et par Délégation**

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS



**Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne rives de Meuse
Le Vice-Président**